

/ FRANÇOIS MAZON

Le ténor des affaires a trouvé sa voie dans le droit

Après 25 ans dans le monde de l'entreprise, dont 13 chez Capgemini France, qu'il a dirigé, l'ex-patron a repris ses études à 50 ans pour démarrer une carrière d'avocat à Marseille. Il défend aujourd'hui les dirigeants confrontés au risque pénal

Décembre 2004. L'hiver parisien parsème la rue du Château-des-Rentiers de paillettes de givre. Mallette à la main, il est presque 10 h 30 lorsque François Mazon s'arrête devant le numéro 122. Un rapide coup d'œil à sa montre, sûrement ; le temps du chef d'entreprise est compté. Puis il entre dans les locaux de la brigade financière, d'où il pense ressortir rapidement. Quelques minutes plus tard, sa garde à vue lui est notifiée. Soupçonné de recel de favoritisme pour des faits remontant à 1998 - un marché public décroché par Capgemini, qu'il a déjà quitté - il y sera interrogé pendant presque 15 heures, avec mise en cellule, confiscation de ses lacets et de sa ceinture à l'heure du déjeuner.

"Le ciel me tombait sur la tête. Pour moi, la garde à vue, c'était un truc de voyou!", raconte François Mazon. Un non-lieu a été prononcé depuis. Mais la procédure a duré huit ans, une période au cours de laquelle, il ne le cache pas, elle l'a parfois empêché de dormir. "La responsabilité pénale du chef d'entreprise, c'est mon sujet, et je crois que je suis le seul en France à le connaître à 360 degrés : comme avocat, comme dirigeant, comme accusé", sourit-il aujourd'hui, avec du recul.

Car du costume à la robe d'avocat, à l'heure où la plupart de ses consorts pensent retraite et parachute doré, François Mazon, lui, a retourné sa veste et sauté dans le vide. En 2009, à 50 ans, ce dirigeant d'entreprise à la brillante carrière a repris ses études pour devenir avocat. Un rêve de gosse.

"Hier, il était dans la catégorie des PDG à très haute responsabilité et très haut salaire. Demain, il comptera peut-être parmi les plaideurs réputés. Là, il appartient à l'espèce particulière de ceux qui ont décidé de changer de vie.", écrivait à son sujet la chroniqueuse judiciaire du Monde Pascale Robert-Diard à l'été 2013.



Quelques mois plus tôt, "jeune" avocat stagiaire, François Mazon avait obtenu l'autorisation exceptionnelle du tribunal de plaider en faveur du dirigeant incriminé dans le procès des prothèses mammaires PIP. Il n'avait même pas encore prêté serment. "Je lui ai proposé parce qu'il avait énormément travaillé sur le dossier, il méritait de donner sa touche, se souvient Christophe Bass, son maître de stage à l'époque, devenu aujourd'hui son associé. Je l'ai fait aussi car il avait ce re-

gard que lui donne son bagage, qui lui permettait de comprendre et expliquer certains mécanismes de décision du chef d'entreprise. Il avait une plus-value réelle à apporter au débat. Quand il a pris la parole, il a surpris tout le monde." D'IBM à Steria, de Tokyo à Paris, François Mazon a aligné les expériences dans le secteur informatique au gré des opportunités durant les 25 premières années de sa vie professionnelle. La plus marquante est certainement Capgemini. Une entreprise au sein de laquelle il a passé 13 ans, prenant en 2000 la tête de Capgemini France - 10 000 collaborateurs et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Pierre Fournier, qui y a côtoyé François Mazon pendant un peu moins de dix ans, garde le souvenir de "quelqu'un qui avait une très grande qualité d'écoute". Le genre de patron à embarquer toute son équipe de direction en randonnée surprise dans un refuge rustique de haute montagne, aussi.

/ PHOTOS GEORGES ROBERT

"La responsabilité pénale du chef d'entreprise, c'est mon sujet et je crois que je suis le seul en France à le connaître à 360 degrés : comme avocat, comme dirigeant, comme accusé."

De son bureau qui donne sur le palais Longchamp, l'avocat ne cesse de répéter son amour pour Marseille, sa ville d'adoption. En dehors des heures de bureau, il est aussi "l'abonné Porte 16, Rang 16, Place 2 de la Tribune Jean Bouin du stade Vélodrome qui hurle quand l'OM entre sur la pelouse et ne s'arrêtera au mieux que 90 minutes après."

Ce poste, il le quittera pourtant en 2003 dans une ambiance en demi-teinte, à l'issue d'un plan social, qui a causé des séquelles en interne. "À l'échelle de Capgemini, ce plan social, qui représentait environ 300 postes, surtout des hauts salaires, c'était peu. Mais ça a été un des moments les plus difficiles de ma vie, admet François Mazon. Quand on discute avec des magistrats ou des journalistes, on a l'impression que pour eux les dirigeants prennent du plaisir à licencier. Alors que c'est toujours un échec." Lui, ressentira le besoin de faire une pause dans sa carrière au sortir de cette période. Pendant un an, il descend le Mékong, traverse la

Russie en train, passe du temps en famille, joue de la guitare. Avant de rendre son costume de patron, pour Steria. Le temps de se rendre compte qu'il ne veut plus de cette vie-là.

À l'automne 2009 et à la surprise générale, François Mazon retourne donc sur les bancs de la fac de droit d'Aix, décidé à aller au bout de son rêve. L'homme n'a jamais fait de droit de sa vie, la marche ne sera pas aisée à monter. "Je n'ai jamais autant travaillé. Je me suis pris un 2/20 en TD, je n'ai pas osé l'avouer à mes enfants..." s'amuse-t-il après-coup. Mais l'effort est payant : il décroche le barreau en 2013, prête serment et intègre dans la foulée le cabinet marseillais dont il est aujourd'hui associé.

Désormais, il conseille et plaide régulièrement en pénal classique - il a notamment défendu Patrick Salameh, "le tueur en série de Marseille". Mais sa vraie spécialité, c'est le pénal des entreprises, y compris le volet prévention sur lequel il travaille beaucoup : formation des dirigeants, cartographies du risque pénal dans les sociétés, mise en place de délégations de pouvoir... "Si j'en avais eu une, je ne me serais pas retrouvé en garde à vue!", conclut-il avec humour.

Pour le Marseillais qui a laissé dans son sillage sa carrière de capitaine d'industrie, cette reconversion réussie signe l'aube d'une nouvelle vie. L'une de celles pour lesquelles on pourrait emprunter au poète anglais William Henley ses plus beaux vers : "Je suis le maître de mon destin/Je suis le capitaine de mon âme."

Marguerite DÉGEZ
mdegez@laprovence.com

CV EXPRESS

- François Mazon est né le 6 février 1959 à Alger, où son père, ingénieur, est en poste pour une grande compagnie pétrolière. Aîné d'une famille de cinq enfants, il grandit en région parisienne.
- Après le bac, il intègre la classe prépa Sainte-Geneviève, à Paris, puis enchaîne sur Centrale et Sciences Po, dont il suit les cours en parallèle de son service militaire.
- En 1983, diplômé, il entre chez IBM. Peu de temps après, François Mazon est débauché par la société informatique Econocom, qui l'envoie au Japon.
- En 1990, il intègre Capgemini, dont il prend la tête de la filiale française fin 2000. Laquelle représente à l'époque 10 000 collaborateurs et un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Il quitte Capgemini en 2003, s'accorde une année de césure, puis prend la direction de Steria France.
- En 2009, François Mazon démissionne et s'inscrit en master 1 de droit à l'université d'Aix. Il passe le barreau fin 2013, et intègre dans la foulée le cabinet Bass, dont il devient avocat associé fin 2017.
- Son épouse, Virginie, est artiste et art thérapeute. Ensemble, ils ont trois enfants, de 18 à 22 ans. La famille vit à Marseille depuis 10 ans.
- François Mazon est aussi supporter acharné de l'OM, et amateur de voile. Il parle anglais, allemand et japonais.



De son passé en entreprise, il a gardé le goût de l'innovation. Il soutient ainsi Doctrine, une jeune pousse parisienne de l'écosystème legaltech qui trie et met à disposition les décisions juridiques. "Je suis une sorte d'ambassadeur pour eux, mais je ne bénéficie d'aucune réduction, je suis simplement un utilisateur heureux ! Je suis passionné par la tech et par ces start-up du droit, qui sont extrêmement utiles pour notre métier."